

Comité d'acquisition
DIRECTION de NAMUR
A l'att. de Monsieur André NAVEAU, Président
 Rue du Lombard 79
 5000 Namur

Offre d'achat
 Dossier n° 92087/393/1

Renvoyez ce formulaire complété, daté et signé **par courrier** à l'adresse telle qu'indiquée ci-dessus ou en pièce jointe **par mail** uniquement à l'adresse :
namur.cai.finances@spw.wallonie.be

VOS COORDONNEES :

SOCIETE

DENOMINATION et forme	
Siège social	Rue : N° : Code Postal : Commune :
Numéro d'entreprise (B.C.E.)	0 _ _ _ . _ _ _ . _ _ _

REPRESENTANTS COMPETENTS POUR LA SIGNATURE DE L'ACTE :

REPRESENTANT 1 :

NOM	
Prénoms	
Lieu et date de naissance	
Qualité pour représenter la société : <i>☞ Joindre une copie de la publication des pouvoirs au Moniteur Belge</i>	
Adresse domicile	Rue : N° : Code Postal : Commune :
Téléphone / GSM Adresse mail	____ / ____ _____ @ _____

Paraphe(s) :

www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

REPRESENTANT 2 :

NOM	
Prénoms	
Lieu et date de naissance	
Qualité pour représenter la société : ✉ Joindre une copie de la publication des pouvoirs au Moniteur Belge	
Adresse domicile	Rue : N° : Code Postal : Commune :
Téléphone / GSM	----- / -----
Adresse mail	_____@_____

Le(s) soussigné(s) :

- Reconnaît(aissent) s'être informé(s) quant aux diverses dispositions fiscales relatives aux droits d'enregistrement, primes à l'acquisition, ... existant en Région wallonne ;
- Reconnaît(aissent) avoir pris connaissance avant signature de la présente offre des informations contenues dans la publicité relatives au(x) bien(s), et du règlement de la vente. Ces informations et ce règlement de vente font partie intégrante de la présente offre ;

Paraphe(s) :

- Déclare(nt) par la présente faire une offre au prix principal – hors frais et droits d'enregistrement – de (montant à exprimer en chiffres et en lettres) :

_____ EUROS
(_____ €), pour le bien suivant :

DESCRIPTION DU BIEN

METTET deuxième division (anciennement SAINT-GERARD - INS 92104 - MC 00325)

1) Un ancien bâtiment d'abbaye avec terrain sis à front de la Place de Brogne où il porte le numéro 3, actuellement cadastré comme bâtiment administratif, section C numéro 208/00 M/002, P0000 pour une contenance de quarante-huit ares quatorze centiares (48 a 14 ca).

Le revenu cadastral de l'immeuble selon extrait cadastral datant de moins d'un an est de dix mille trois cent quatre-vingt-neuf euros (10.389,- EUR)

2) Dans le bien précédent, une partie du bâtiment dénommée salle des pèlerins, le local y attenant à vocation de cuisine et de débarras et les sanitaires, l'ensemble sis à front de la Place de Brogne où il porte le numéro 3, actuellement cadastré comme brasserie, section C numéro 208/00 N/002, P0000 pour une contenance de deux ares quinze centiares (2 a 15 ca).

Le revenu cadastral de l'immeuble selon extrait cadastral datant de moins d'un an est de deux mille deux cent nonante-neuf euros (2.299,- EUR)

3) Un bâtiment divisé en trois appartements, connu sous le nom de l'Aumônerie de l'Abbaye de Brogne, sis à front de la place de Brogne où il porte le numéro 1, actuellement cadastré comme parties communes, section C numéro 0208/00 P002, P0000 pour une contenance d'un are vingt et un centiares (01 a 21 ca), comprenant :

- L'appartement 1 sis au rez-de-chaussée, cadastré comme appartement 1 A.REZ, section C numéro 0208/00 P/002, P0001 pour une contenance de cent neuf mètres carrés (109 m²),

Le revenu cadastral de l'appartement selon extrait cadastral datant de moins d'un an est de cinq cent trente-quatre euros (534,- EUR).

- L'appartement 2 sis au premier étage, cadastré comme appartement 2 A.1, section C numéro 0208/00 P/002, P0002 pour une contenance de cent neuf mètres carrés (109 m²),

Le revenu cadastral de l'appartement selon extrait cadastral datant de moins d'un an est de cinq cent trente-quatre euros (534,- EUR).

- L'appartement 3 sis au deuxième étage, cadastré comme appartement 2 A.1, section C numéro 0208/00 P/002, P0003 pour une contenance de nonante-huit mètres carrés (98 m²),

Le revenu cadastral de l'appartement selon extrait cadastral datant de moins d'un an est de quatre cent nonante-six euros (496,- EUR).

4) Une parcelle de terrain sise au lieu-dit « l'abbaye », actuellement cadastrée comme chemin, section C numéro 0208/00 C002, P0000 pour une contenance de trois ares quarante-et-un centiares (3 a 41 ca).

Le revenu cadastral de l'immeuble selon extrait cadastral datant de moins d'un an est de zéro euro (0,- EUR).

5) Une parcelle de terrain sise au lieu-dit « l'abbaye », actuellement cadastrée comme chemin, section C numéro 0208/00 G002, P0000 pour une contenance de trois ares trente-cinq centiares (3 a 35 ca).

Le revenu cadastral de l'immeuble selon extrait cadastral datant de moins d'un an est de zéro euro (0,- EUR).

6) Une parcelle de terrain sise au lieu-dit « l'abbaye », actuellement cadastrée comme chemin, section C numéro 0198/00 A000, P0000, pour une contenance de septante-deux ares septante centiares (72 a 70 ca).

Le revenu cadastral de l'immeuble selon extrait cadastral datant de moins d'un an est de neuf euros (9,- EUR).

7) Un bâtiment rural avec terrain sis place de Brogne, +3, actuellement cadastré comme bâtiment rural, section C numéro 0197/00 M000, P0000 pour une contenance d'un are nonante-six centiares (01 a 96 ca),

Le revenu cadastral de l'immeuble selon extrait cadastral datant de moins d'un an est de vingt-neuf euros (29,- EUR).

8) Une parcelle sise au lieu-dit « l'abbaye », actuellement cadastrée comme bassin ordinaire, section C numéro 0197/00 K000, P0000 pour une contenance de cinq centiares (5 ca).

Le revenu cadastral de l'immeuble selon extrait cadastral datant de moins d'un an est de treize euros (13,- EUR).

9) Une parcelle sise au lieu-dit « l'abbaye », actuellement cadastrée comme verger hautes tiges, section C numéro 0197/00 N000, P0000 pour une contenance de deux hectares huit ares quarante centiares (2 ha 8 a 40 ca).

Le revenu cadastral de l'immeuble selon extrait cadastral datant de moins d'un an est de cent trente-sept euros (137,- EUR).

10) Une parcelle sise au lieu-dit « l'abbaye », actuellement cadastrée comme pré, section C numéro 0670/00 B000, P0000 pour une contenance de trente-trois ares (33 a 00 ca).

Le revenu cadastral de l'immeuble selon extrait cadastral datant de moins d'un an est de six euros (6,- EUR).

Cette offre est ferme et définitive, et restera valable jusqu'au 2024 (! *délai de 4 mois, obligatoirement*) à 23h00.

SIGNATURE(S)

Fait à :	
Date :	
Signature : REPRESENTANT 1	Signature : REPRESENTANT 2